

NOUVEL ONGLET « PROJET DU MÉNAGE »



Jatin SONEJEE

Chargé de formation SI-SIAO

Le 07/09/2026

Table des matières

ÉTAPE 1 | SAISIR LES « BESOINS RÉSIDENTIELS DU MÉNAGE » 3

Aménagement et configuration de l'habitat souhaité	4
Zones de recherche	4
Prestations particulières	4

ÉTAPE 2 | SAISIR LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT 5

Ajouter un besoin	5
Choisir le type de besoin	5
Choisir le ou les sous-types de besoin	6
Saisir le demandeur principal (ou la ou les personnes pour des besoins spécifiques)	6
Point de vigilance	7

ÉTAPE 3 | AJOUTER SON RAPPORT SOCIAL 8

Ajouter une note sociale	8
Que doit contenir la note sociale ?	10



MISE-À-JOUR DU SI-SIAO, CE QUI CHANGE :

- **Nouvel onglet « projet du ménage » :** regroupe les besoins résidentiels, besoins d'accompagnement du ménage ainsi que le rapport social (notes sociales). Tous ces éléments doivent être remplis pour réaliser la demande.
- **Les « préconisations » des prescripteurs disparaissent de la demande !**

Étape 1 | Saisir les « besoins résidentiels du ménage »

Les besoins résidentiels du ménage sont des spécificités à prendre en compte lors de l'orientation du ménage. Ces éléments permettent d'**orienter plus facilement** et de **réduire les refus** de prise en charge. Utiliser le bouton « modifier » pour saisir :

Ménage	Identité	Situation du ménage	Projet du ménage	Notes	Suivi des modifications	Demande d'insertion
Besoins résidentiels spécifiques						
Dernière modification : 03/09/2026						
Modifié par : Jatin SONEJEE						
Les Besoins Résidentiels Spécifiques (BRS) sont des spécificités à prendre en compte lors de l'orientation du ménage. Ces éléments permettent d'orienter plus facilement et de réduire les refus de prise en charge.						
Aménagement et configuration de l'habitat souhaité						
⚡ Configuration physique souhaitée par le ménage Regroupé						
⚡ Habitat partagé Le ménage ne le souhaite pas						
Agencement des couchages						
⚡ Type de couchages nécessaires Lit simple : 2						
⚡ Lit en hauteur Oui						
Cuisine						
⚡ Mise en commun des espaces de préparation des repas Cuisine partagée possible						
⚡ Equipements nécessaires Chauffe-biberon						
Sanitaires						
⚡ Partage des sanitaires Sanitaires partagés possibles						
Zone de recherche						
⚡ Ville(s) de recherche -						
⚡ Département(s) de recherche Isère (38)						
Zone à éviter						
⚡ Ville(s) à éviter Bourgoin-jallieu (38300)						
⚡ Département(s) à éviter -						
Prestations particulières						
⚡ Prestations matérielles Ascenseur nécessaire ⓘ Intervention de professionnels extérieurs ⓘ Bas étage nécessaire ⓘ Service de restauration nécessaire ⓘ Partage des espaces communs ⓘ						

1

Modifier

2

Modifier

3

Modifier

4

Modifier

Aménagement et configuration de l'habitat souhaité

Aménagement et configuration de l'habitat souhaité

Modifier ↗

⚡ Configuration physique souhaitée par le ménage

Regroupé

⚡ Habitat partagé

Le ménage ne le souhaite pas

Agencement des couchages

⚡ Type de couchages nécessaires

⚡ Lit en hauteur

Cuisine

⚡ Mise en commun des espaces de préparation des repas

⚡ Équipements nécessaires

Chauffe-biberon

Sanitaires

⚡ Partage des sanitaires

Sanitaires partagés possibles

En Isère, les équipements nécessaires ne seront pas un frein à l'orientation s'ils ne sont pas présents sur la place disponible.

Zones de recherche

Dans tous les cas, saisir le ou les départements de demande. S'il y a un souhait de ville en particulier, à préciser dans ville de recherche.

Zone de recherche

Modifier ↗

⚡ Ville(s) de recherche

-

⚡ Département(s) de recherche

Ain (1)

Isère (38)

Savoie (73)

Zone à éviter

Modifier ↗

⚡ Ville(s) à éviter

Bourgoin-jallieu (38300)

⚡ Département(s) à éviter

-



ATTENTION

- **Département de recherche :** Si vous renseignez un département autre que l'Isère, envoyez également un mail à insertion.siao@fondation-boissel.fr pour préciser de transmettre une demande dans les départements souhaités.

Prestations particulières

Prestations particulières

Modifier ↗

⚡ Prestations matérielles

Ascenseur nécessaire ⓘ

Intervention de professionnels extérieurs ⓘ

Bas étage nécessaire ⓘ

Service de restauration nécessaire ⓘ

Partage des espaces communs ⓘ

⚡ Services et sociabilités

Ne renseigner que les prestations nécessaires.

Étape 2 | Saisir les besoins d'accompagnement



ATTENTION

- Les besoins d'accompagnement doivent être saisis pour que la demande soit complète.
- Les besoins d'accompagnement du ménage doivent être saisis uniquement pour le demandeur principal. Si certains membres du ménage ont des besoins qui leur sont spécifiques, ajouter ces besoins sur les personnes concernées uniquement.

Ajouter un besoin

Besoins d'accompagnements

Dernière modification : 30/07/2026

Modifié par : [Jatin SONEJEE](#)

Nombre de résultats total : 0

☐	Membre du ménage	Besoin(s) d'accompagnement
Aucune donnée dans le tableau		

1

[Ajouter un accompagnement](#)

Choisir le type de besoin

[Fermer](#) x

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *

Sélectionnez une option

Sélectionnez une option

Accès et maintien dans le logement

Accès aux droits et aux libertés

Emploi et vie professionnelle

Santé et estime de soi

Vie sociale et citoyenneté

Choisir le ou les sous-types de besoin

Fermer x

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *

Accès et maintien dans le logement

Sous-type de besoin *

Accès à l'information sur les solutions de logement (ordinaire, accompagné ou structu... ▼

☐

☒ Accès à l'information sur les solutions de logement (ordinaire, accompagné ou structure r

☒ Ouverture des droits pour l'accès au logement ou à une structure adaptée aux besoins de

☐ Construction d'un projet d'accès au logement

☒ Continuité de parcours et transition vers le nouveau lieu de vie

☐ Maintien dans le logement (CHRS hors les murs)

Saisir le demandeur principal (ou la ou les personnes pour des besoins spécifiques)

Fermer x

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *

Accès et maintien dans le logement

Sous-type de besoin *

Accès à l'information sur les solutions de logement (ordinaire, accompagné ou structu... ▼

Membres du ménage concernés *

DUBREUIL Amandine (104 ans), DUBREUIL Marie (6 ans) ▼

☒

☒ DUBREUIL Amandine (104 ans)

☒ DUBREUIL Marie (6 ans)

Point de vigilance

⚠️ **enregistrer votre saisie entre chaque « type de besoin », sinon vous perdrez votre saisie** ⚠️

Exemple : le ménage a des besoins dans la catégorie « Accès et maintien dans le logement » et dans la catégorie « Accès aux droits et aux libertés ».

1/ Je saisis tous les sous-types de besoins de la catégorie « Accès et maintien dans le logement » concernés, sur le demandeur principal :

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *

Accès et maintien dans le logement



Sous-type de besoin *

Ouverture des droits pour l'accès au logement ou à une structure adaptée aux besoins ...



Membres du ménage concernés *

DUBREUIL Amandine (104 ans)



 **Enregistrer**

2/ J'enregistre !

3/ Je clique « ajouter un accompagnement » pour saisir les besoins de la catégorie « Accès aux droits et aux libertés ».

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *

Accès aux droits et aux libertés



Sous-type de besoin *

Accès à l'information et accompagnement sur les droits et libertés, Ouverture et exerci...



Membres du ménage concernés *

DUBREUIL Amandine (104 ans)



4/ J'enregistre !

Une fois la saisie finie et enregistrée, je peux vérifier qu'elle a fonctionné car elle s'affiche sous forme de tableau :

☒	Membre du ménage	Besoin(s) d'accompagnement
☐	Amandine DUBREUIL	Accès à l'information et accompagnement sur les droits et libertés
☐		Gestion des ressources
☐		Ouverture et exercice des droits sociaux
☐		Accès à l'information sur les solutions de logement (ordinaire, accompagné ou structure médico-sociale)
☐		Construction d'un projet d'accès au logement
☐		Ouverture des droits pour l'accès au logement ou à une structure adaptée aux besoins des personnes

Étape 3 | Ajouter son rapport social



NOUVEAUTÉS

- L'évaluation approfondie se trouve maintenant dans l'onglet « Projet du ménage »
- L'évaluation approfondie change de nom et s'appelle désormais « Note sociale »
- Un travailleur social ne peut publier qu'une seule note sociale à la fois.
- La note sociale est modifiable jusqu'à deux mois après sa publication.
- Au-delà de ces deux mois, il faudra publier une nouvelle note sociale (attention, l'ancienne sera supprimée)
- L'accessibilité des notes sociales évolue ([voir l'article de la base de connaissance pour plus d'informations](#)).

Ajouter une note sociale

Notes sociales

Titre

Membres du ménage concernés

Auteur

Sélectionnez une option

Sélectionnez une option

Filtrer

Nombre de résultats total : 2

+ Nouvelle note sociale

30/07/2026 FDSFDS Amandine DUBREUIL Marie DUBREUIL	+
07/04/2026 NOTE SOCIALE DU 2026-04-07 Amandine DUBREUIL	+

Nouvelle note sociale

[← Retour](#)

Indiquer un titre (ex: Rapport social demande n° XXXXXX)

Titre

Donnez un titre à votre évaluation approfondie pour la retrouver plus facilement.

Titre de la note sociale

Membres du ménage concernés

- ☒ Amandine DUBREUIL (104 ans)
- ☒ Marie DUBREUIL (6 ans)

Sélectionner la ou les personnes concernées par la note sociale

Date de l'entretien

jj/mm/aaaa

Indiquer la date de l'entretien

Quel est le projet résidentiel du ménage ? (optionnel)

Retranscrivez ici le discours du ménage sur ses souhaits en termes de parcours résidentiel, d'accès au logement, à l'hébergement ou à une autre forme d'habitat, y compris sur ses souhaits de mobilité géographique. Si le ménage ne souhaite pas ou ne peut pas être orienté vers un logement, veuillez en préciser les raisons.

0/2000 caractères maximum

Décrivez le projet résidentiel du ménage

Retranscription de la parole des personnes

Quel est le projet d'accompagnement du ménage ? (optionnel)

Retranscrivez ici le discours du ménage sur ses attentes et priorités en termes d'accompagnement, et son auto-appréciation de ses forces et besoins.

0/2000 caractères maximum

Décrivez le projet d'accompagnement

Rapport social

Cet écrit décrit la trajectoire du ménage, son expérience, ses forces et ses besoins d'accompagnement (thématiques et intensité), notamment pour l'accès au logement ou à l'hébergement. Il permet aux commissions du SIAO et aux dispositifs, avec les éléments de l'onglet situation du ménage, de se prononcer sur l'orientation du ménage.

0/10000 caractères maximum

Rédigez le rapport social

Votre rapport social

Enregistrer un brouillon

Publier

🔍 Point de vigilance :

- **Pour publier une note sociale, il faut saisir tous les éléments obligatoires** (titre, membres du ménages concernés, date de l'entretien et rapport social).
- Les champs « Quel est le projet résidentiel du ménage ? » et « Quel est le projet d'accompagnement du ménage » ne sont pas informatiquement obligatoires à saisir mais **le SIAO de l'Isère vous invite à le saisir quand c'est possible**. Ces deux champs sont dédiés à la retranscription du discours du ménage, il permet aux référent.e.s de parcours d'avoir le point de vue des personnes concernées et pouvoir éventuellement la confronter à l'avis du travailleur social dans son rapport.

Que doit contenir la note sociale ?

HISTORIQUE  Parcours résidentiel et parcours de vie du ménage : • Projet de vie, adhésion • Souhaits • Situation professionnelle et évolution • Besoins d'accompagnement	SITUATION MÉDICO-SOCIALE  • Préciser les nécessités d'aménagement saisies précédemment dans les « besoins résidentiels spécifiques » • Nécessité de proximité avec un lieu de soins pour assurer le suivi ou la continuité de prise en charge • Conséquence de l'état de santé sur le projet du ménage, sur les possibilités d'insertion sociale, professionnelle et d'hébergement • Autonomie quotidienne dans le logement (passage IDE, entretien du logement, gestion des repas...) • N'oubliez pas d'indiquer les modalités de garde des enfants dans le cas d'un placement, d'une séparation ou d'un divorce.  Aucune information concernant l'état de santé d'une personne ne pourra être renseignée dans le rapport social ou à quel qu'endroit que ce soit sur le SI-SIAO		
SECTEUR DE RECHERCHE  Préciser la mobilité du ménage sur l'Isère (ou hors département) saisie précédemment dans les besoins résidentiels du ménage	AUTRES INFORMATIONS  La note sociale est l'endroit à privilégier pour renseigner toutes les informations à mettre à jour lors d'une actualisation, et/ou les informations ne rentrant pas par ailleurs dans le dossier.		AJOUTER UNE ÉVALUATION  Une évaluation est modifiable jusqu'à 2 mois après sa publication. Au-delà de ce délai, il faudra publier une nouvelle note sociale.  <u>Faites un rappel des éléments de la première évaluation dans votre nouvelle note sociale</u> pour conserver l'historicité de votre rapport.